



# Travaux

de la

9<sup>e</sup> Réunion de la Commission permanente de l'AIMF

« *Villes innovantes* »

## Économie Sociale et Solidaire

Nantes, du 13-15 février 2019



# Note programmatique

**Lionel Prigent,**

*professeur d'urbanisme et d'économie, Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale  
Courriel : lionel.prigent@univ-brest.fr*

**Charlotte Bleunven,**

*ingénieure d'études, Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale  
Courriel : charlotte.bleunven@univ-brest.fr*

## **L'Économie sociale et solidaire : quels atouts pour les villes ? Quelles responsabilités pour les territoires ?**

Depuis quelques années, l'Économie Sociale et Solidaire fait l'objet d'une attention particulière de la part des citoyens, des médias, des observateurs économiques et des villes. En 2011, un emploi sur dix en relevait, selon Jean-Louis Laville<sup>1</sup>, Professeur et chercheur spécialiste du sujet. Le thème est d'autant plus mobilisé qu'il recèle des principes *a priori* bien identifiés et partagés : une doctrine commune, une forme plus démocratique de l'organisation productive, un dépassement de l'antagonisme entre propriétaires du capital et loueurs de la force de travail<sup>2</sup>. Mais l'expression recouvre une grande diversité de situations, qu'il s'agisse de la nature des structures ou de la forme des activités.

Malgré cette difficulté de définition, nombre de collectivités tendent aujourd'hui à promouvoir ce secteur et à lui apporter différentes formes d'aides pour poursuivre son développement. Il importe sans doute de comprendre les motivations d'un tel soutien, mais aussi les moyens qui seraient les plus pertinents à mobiliser.

La réunion de la commission « Villes Innovantes » porté par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) est l'occasion de présenter les expériences et les formes d'action publique qui soutiennent l'une des nombreuses facettes de l'économie sociale et solidaire. Il permettra aussi de préciser les objectifs recherchés : favoriser l'innovation, fournir de nouveaux services à la population, favoriser les circuits courts de distribution, accompagner des politiques publiques... Il s'agit ainsi d'envisager si, derrière ces différentes modalités, se définit un projet explicite qui peut être porté par les villes.

1 Laville, J-L, « L'économie sociale et solidaire représente un emploi sur dix, Les échos, 21 juin 2011. En 2017, Recherches et solidarités estimaient à 12,8 % de l'emploi privé la part que relevait l' économie sociale.

2 Hély M, Moulévrier P. L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques. Paris : la Dispute, 2013. 224p.2

# Programme

## Mercredi 13 février

Arrivée des membres de la commission Villes Innovantes de l'AIMF et installation à l'hôtel :

**Seven Urban**  
**10 Rue Konrad Adenauer- 44200- Nantes**  
Téléphone : +33(0)2 51 72 97 00

19h30                    Départ de l'hôtel

20h00                    Réception en mairie :  
Hôtel de Ville  
Salle Aristide Briand  
2, rue de l'Hôtel de Ville

## Jeudi 14 février

8h15                    Départ de l'hôtel (chronobus C5 arrêt Ile de Nantes direction Quai des Antilles)

Lieu de réunion :  
Les Ecosolies  
8 Rue St Domingue  
44200 Nantes

8h30                    Accueil café

9h00 à 9h15            Discours d'ouverture par Mme Rachel Bocher, Conseillère Ville de Nantes en charge de la Francophonie, Présidente de la Commission Villes Innovantes au sein de l'AIMF

### **Thème Économie Sociale et Solidaire**

#### **L'Économie sociale et solidaire : quels atouts pour les villes ? Quelles responsabilités pour les territoires ?**

9h15 à 9h30            Chapeau introductif

*Introduction sur l'ESS aujourd'hui et en quoi l'ESS apporte des réponses aux besoins de la société face à la crise, en quoi est-elle créatrice de / contributive à la cohésion sociale ? Pourquoi et comment les autorités locales peuvent-elles s'approprier la problématique de l'ESS ? Par Lionel Prigent (Universitaire).*

9h30 à 10h30            Présentation de l'ESS à Nantes par Mme Mahel Coppey, Vice présidente de Nantes Métropole en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire (thématique au choix de l'élue)

10h30 à 10h45            Pause café

10h45 à 12h00            Présentations par les participants des initiatives mises en place sur leurs territoires (Namur, Liège, Woluwe-Saint-Lambert, Abidjan, Rennes ..)

12h00 à 12h30	Échange avec les participants
12h30 à 14h00	Déjeuner sur place
14h00 à 15h00	Poursuite des présentations
15h00 à 15h45	Présentation des Écossolies, c'est un réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire qui rassemble, en majorité, des salariés des coopératives, des structures d'insertion, des mutuelles et des associations.
15h45 à 16h15	Visite du site Le Solilab, une palette d'outils au service de la promotion, de la coopération et du développement de projets d'économie sociale et solidaire.
16h15 à 16h30	Pause
16h30 à 18h00	Synthèse par Lionel Prigent
	Élaboration de la synthèse des éléments pertinents sur « ESS et villes créatives », en vue de la rédaction d'un nouveau numéro Raisonance
20h00	Dîner offert par L'AIMF Restaurant : Baron Lefevre adresse : 33 Rue de Rieux, 44000 Nantes

### **Vendredi 15 février**

9h00	Départ de l'hôtel
9h15 à 10h45	Visite de BATHO Un chantier naval de l'économie sociale et solidaire qui réemploie des bateaux de plaisance pour les transformer en hébergement insolite. Adresse : 24 rue de l'Abbé Grégoire, 44400 Rezé
11h00 à 12h30	Visite de l'association Ilink L'association a été créée pour développer la maîtrise d'usage du projet immobilier ilink à Nantes, reconnaissant l'expertise des futurs usagers vis-à-vis de leur quotidien et de leur environnement. Adresse : 7 rue Magdeleine, 44200 Nantes
12h30 à 13h30	Déjeuner

### **Départ des participants**

# Synthèse

**Lionel Prigent,**

*professeur d'urbanisme et d'économie, Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale  
Courriel : lionel.prigent@univ-brest.fr*

**Charlotte Bleunven,**

*ingénieure d'études, Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale  
Courriel : charlotte.bleunven@univ-brest.fr*

## Introduction générale à la journée

« *L'avenir n'est pas l'optimisation du présent, c'est autre chose* » : c'est par ces mots, empruntés à Annah Arendt, que Mme Rachel Bocher<sup>3</sup> a ouvert le séminaire consacré à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elle complétait ainsi, dans une dynamique temporelle, la courte note problématique soumise aux participants qui reprenait quelques réflexions essentielles. Il se pose en effet une question de définition, en raison de la multitude des formes que peut prendre le secteur de l'ESS et de la multitude des modalités reconnues par les villes.

Assurément, la loi a eu un effet performatif en la circonstance. La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 est en effet venu fixer les définitions et les concepts de cette économie inspirée par d'autres textes. L'ESS désigne donc un ensemble de structures (coopératives, mutuelles, associations, ou fondations), dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, principe majeur qui se traduit par trois actions distinctes : apporter des soins aux personnes en difficulté, lutter contre les inégalités et concourir au développement durable. Par ailleurs, ces entreprises adoptent un principe de gouvernance démocratique et participative, second principe de l'ESS.

Différentes questions se posent néanmoins sur cette économie qui apparaît désormais « à la mode » après avoir été longtemps décriée. Quels enseignements tirer de la multitude des formes ? Pourquoi cet intérêt des villes pour l'ESS ? Nous verrons qu'il ne s'agit pas seulement d'opportunisme, de récupération des initiatives mais bien d'une forme assumée de l'action publique ; Dans le contexte de l'AIMF, il nous faut aussi nous interroger sur la place pour la francophonie . Comment en particulier pouvons-nous tirer expérience des mécanismes d'activité, d'animation, de développement local...

3 Conseillère municipale déléguée de la Ville de Nantes en charge de la Francophonie et Présidente de la Commission Villes Innovantes au sein de l'AIMF

## Retour sur les témoignages

Durant la première journée de séminaire, jeudi 14 février 2019, des représentant(e)s venus de différentes villes adhérentes ont présenté des projets d'ESS adaptés à leur territoire : Nantes, Lyon, Namur, Liège, Woluwe-Saint-Lambert, Abidjan et Tbilissi.

Mme Mahel Coppey, (vice présidente de Nantes Métropole en charge de l'ESS et de l'économie circulaire), et Dounia BESSON, (adjoite au maire de Lyon), ont ouvert la série de témoignages en expliquant l'importance de l'engagement des métropoles nantaise et lyonnaise depuis une quinzaine d'années pour soutenir cette économie plurielle. Les deux élues constataient avec intérêt que le secteur n'était plus à la marge. À titre d'exemple, « Ecossoles », à Nantes, est un écosystème de 600 membres, dont 300 entreprises, représentant près de 5 000 emplois dans la région nantaise. L'implication de la collectivité pour soutenir cette économie se traduit déjà par les chiffres car la part des emplois de l'ESS au sein des emplois privé représente 16 % à Nantes métropole et 14,3 % en région Pays de la Loire contre 12,7 % en France en 2018. En 2017, Lyon est la seule ville d'Europe à être labellisée « Ville équitable et Durable » rassemblant un club de 250 partenaires.

Puis nous sommes parties en Belgique, découvrir des territoires désireux de promouvoir une économie sociale et solidaire. Grâce à la présentation de la ressourcerie namuroise de Philippe Noël (président du CPAS, en charge de la cohésion sociale, du logement et de l'égalité des chances à Namur), nous avons compris qu'il s'agissait d'une activité qui permettait une véritable économie des ressources, contribuant à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, via une hiérarchie des modes de gestion des déchets : prévention, réemploi, recyclage et valorisation énergétique. Joëlle Saive, (porte parole de la ville de Liège pour l'AIMF) a cependant démontré ensuite la multitude de champs d'actions que recouvre l'ESS : alimentaire, enseignement, culture, immobilier,... Philippe Jacquemyns (échevin de la solidarité internationale) et Grégory Matgen (échevin du développement durable, de la planification et de la perspective) nous ont montré comment la ville de Woluwe-Saint-Lambert, via une législation au sein des marchés publics, a su soutenir l'agriculture paysanne, développer l'économie de réemploi, soutenir les projets citoyens et les projets de cohésion sociale.

Enfin, nous avons traversé la mer noire avec le témoignage de Maka Nasrachvili (chef de section de culture du département de l'éducation) et de Lali Ounaphkochvili (membre du service international de la mairie de Tbilissi), sur l'importance du volet formation en ESS, afin de créer des postes dans des secteurs spécifiques tel que les tailleurs de pierre. Nous avons quitté le continent européen pour le continent africain avec l'intervention de Ncho Kouaho Vincent (vice-gouverneur du district d'Abidjan) et Koita Lamine (directeur des affaires juridiques) qui nous ont fait part d'un besoin de formalisation de l'ESS sur un territoire qui fait face à des enjeux de santé publique.

## L'ESS : 5 axes pour concourir au développement durable

Tout le monde parle de Développement Durable (DD) : politiques, ONG, industriels, les urbanistes, les agriculteurs,... La définition en question a été proposée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, créée en 1983 à l'initiative de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Elle est apparue pour la première fois en 1987 dans le rapport Brundtland. Selon cette commission : « *le développement durable est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* »<sup>4</sup>.

Le concept d'Économie Sociale et Solidaire est « élastique » en raison du voisinage de thématiques qu'elle recouvre : économie circulaire, circuits courts, politiques de la ville, alimentation durable,... Soutenir cette économie est gage d'un véritable projet de territoire pour une économie de nos ressources naturelles peu ou pas renouvelables. L'objectif du prisme de l'analyse, dispensé par Françoise ROUXEL, Docteur en urbanisme, Urbaniste consultante auprès des collectivités locales et des services de l'État. Cette analyse nous permet de voir en quoi l'ESS réponds aux cinq clefs d'entrée par en faveur du développement durable : faciliter l'intégration des populations au sein des projets ESS, participer à la gestion des territoire, économiser les ressources naturelles et valoriser le patrimoine, promouvoir la démocratie locale et assurer la santé publique.

- **Intégrer les populations**

Une société immobile, figée, ne saurait être durable. Le développement durable constitue avant tout une démarche progressive visant à réduire toutes formes de destruction. L'impact massif et hautement perturbateur de nos activités sur la biosphère constitue un facteur de destruction sociale, à commencer par la marginalisation d'une part de la population au sein de chaque nation et à l'échelle mondiale. L'ESS est une des réponses aux défis écologiques, économiques et sociétaux auxquelles l'humanité est confrontée.

### Comment remettre les êtres humains au cœur du dispositif économique ?

Il faut ici faire un retour sur les approches d'économistes plus sociaux, de philosophes tels que Harmut Rosa qui introduit l'idée de résonance , de "vie bonne", en rompant avec l'idée que seules les ressources matérielles, symboliques ou psychiques suffisent à accéder au bonheur. Arnaud Drauzat remet en cause, quant à lui, le fait que seules les ressources matérielles participent à l'épanouissement de l'individu.

4 Dominique Bourg (professeur à l'université de Troyes et ancienne directrice du Centre de recherche et d'études interdisciplinaires sur le développement durable). *Quel AVENIR pour le développement durable ?* Les petites pommes du savoir, édition Le Pommier, 2002, 57 pages.

À l'image du rapport sur les limites de la croissance, également connu sous le nom de « Rapport Meadows »<sup>5</sup>, selon René Passet, en remettant les humains au cœur du dispositif économique au sein des projets d'ESS, ces derniers viennent s'opposer à l'idée lancée par le Club de Rome au début des années 1970 d'une croissance sans limite si prise en compte de la biosphère et de l'humain il y a.

La question s'est posée à Lyon d'associer des acteurs externes par la mise en place en 2019 d'un Conseil Lyonnais de l'Alimentation Durable (CLAD) mais aussi des acteurs aussi internes à la métropole par la formation des agents de la collectivité à l'ESS via une convention avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

### Comment associer toutes les populations ?

Il y a différentes acceptions à envisager dans « populations », différentes « populations ». Il y a celles qui ont des idées mais n'osent pas les expliquer et les mettre en action mais aussi les communautés de toutes natures qui peuvent apporter des idées mais aussi participer au travail commun. La question s'est posée à Nantes d'une création d'indicateurs pour savoir quel public atteint l'ESS : les jeunes, les femmes, ou encore les populations des quartiers de « politique de la ville » ? Ces indicateurs ne sont pas encore bien envisagés.

L'intégration des populations les plus fragilisées est envisagée à Namur, puisque la ressourcerie prône le retour à l'emploi par l'accueil de personnes en ateliers d'insertion. C'est une économie d'intégration sociale qui lutte contre les exclusions des personnes sans emplois et de toutes inégalités mais aussi qui intègre des équipes d'encadrement qui permettent de proposer une formation et la validation de compétences.

Il y a une dernière idée qui est celle de la mobilisation des habitants autour des expériences à mener. Comment peut-on s'appuyer sur ce qui existe déjà, comment mettre en valeur les ressources existantes ? C'est bien qu'entend mettre en œuvre le district d'Abidjan pour la question des déchets et plus spécifiquement des plastiques, véritable problématique en Afrique.

- **Promouvoir la démocratie**

Les structures de l'ESS recherchent la mixité sociale dans leur fonctionnement ainsi qu'un mode de cogestion dans leur gouvernance, par la consultation et la concertation des nombreux acteurs et des différentes instances.

<sup>5</sup> Janine Delaunay (journaliste, traductrice, membre fondateur d'ECOROPA). *Halte à la croissance ? - Enquête sur le Club de Rome - et Rapport sur les limites à la croissance*. Arthème Fayard; Édition : Ecologie (1974). 205 pages.



## Quels mécanismes pour améliorer l'action démocratique ?

L'ESS réclame pour s'épanouir une stabilité des institutions et des politiques, ce qui peut avoir des répercussions sur le mode de gouvernance. Car que veut dire une démocratie qui ne change pas d'avis ? Les entreprises de l'ESS adoptent un principe de gouvernance démocratique et participative, second principe de l'ESS après le principe de solidarité et d'utilité sociale.

La sensibilisation pour promouvoir des projets en ESS est certes essentielle mais n'est pas suffisante, il faut une réelle démarche de démocratie participative sur le territoire. Prenons l'exemple de Waluwe Saint-Lambert, ville située en région flamande proche de la région bruxelloise, qui a créé un code de la participation citoyenne pour organiser la participation des habitants pour tous ses projets, engendrant une soixantaine de réunions d'habitants par an.

## Quelle gouvernance ?

Les projets ESS font l'objet en grande majorité d'une gestion horizontale dont les applications renvoient au modèle de l'holacratie, un système d'organisation de la gouvernance, fondé sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Opérationnellement, elle permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'équipes auto-organisées.

L'association des Grignous à Liège est née dans les années 1980 pour maintenir le cinéma et culture au cœur de la ville. Pour cela, elle a réinvesti dans trois salles de cinéma avec une politique visant à défendre les cinémas minoritaires, et pas seulement d'art et d'essai, avec une dynamique de dossiers pédagogiques pour faire venir tous les publics, en particulier le public scolaire. Il n'y a pas de publicité commerciale ni de possibilité de consommer dans les salles. C'est un vrai modèle économique avec une gouvernance d'entreprises qui fonctionne sous une forme démocratique. L'idée va même au-delà, avec l'intention de rayonner au niveau international via des séminaires à l'étranger pour montrer des modèles d'entreprises. A Nantes, à ORA oasis vers l'équilibre, le même souci de partage des responsabilités est appliqué : un salarié est égal à une voix.

## La nécessité d'une stabilité et d'une confiance

Au travers de l'histoire de l'ESS, de sa progressive consolidation, ainsi que des exemples donnés au cours du séminaire, nous vérifions combien les villes ont un rôle à jouer pour repérer et soutenir les innovations locales, pour réunir les acteurs, par exemple dans le cadre de la politique de la ville. Lyona ainsi mis en place un Conseil Lyonnais de l'Alimentation Durable (CLAD) en 2019, pour que les producteurs locaux puissent changer d'échelle en sensibilisant des publics nouveaux à une alimentation durable.

La ville de Nantes a, quant à elle, défini dans un cadre partenarial, une feuille de route de l'ESS jusqu'en 2020. Tous les participants ont fixé des objectifs, parmi lesquels il y a la facilitation du dialogue entre les structures impliquées, la mobilisation de réseaux tels que celui des Ecosolies, qui rassemble 600 membres sur la région nantaise. Ce dialogue ne pourra se faire qu'à la condition d'instaurer une réelle confiance entre tous les animateurs de l'ESS et les institutions.

### Qui dit stabilité dit continuité des politiques

La stabilité des politiques pour favoriser un écosystème est bien apparue comme une condition essentielle. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le changement d'orientation du Conseil régional, à la suite d'un changement de majorité, a fragilisé une grande partie des structures locales lyonnaises. Pour sa part, Nantes métropole veille à ce que les changements de politique ne puissent pas fragiliser les projets engagés.

Il s'agit donc bien de rendre irréversibles les avancées, notamment en formant les fonctionnaires au soutien de l'ESS ou en intégrant des règles visant à promouvoir cette économie plurielle dans les commandes publiques. Il convient de veiller toutefois à ne pas mobiliser et instrumentaliser l'ESS à des seules fins de marketing territorial, en concentrant tous les efforts sur cette économie et en oubliant ainsi les autres champs qui nécessitent également des aides. L'ESS pourrait à la fois faire l'objet d'une concurrence interne sur une répartition des aides octroyées au sein des territoire et externe entre collectivités qui tendent à promouvoir ce secteur : Qui serait le territoire le plus vecteur d'ESS ?

- **Économiser les ressources et valoriser le patrimoine**

Le principe de gestion oblige les structures de l'ESS à encadrer l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent. Le profit individuel est proscrit et les fonds propres sont réinvestis.

### L'ESS touche bien toutes les activités

Les différents témoignages au sein des différentes villes francophones permettent de réaliser la diversité des champs d'action que recouvre l'ESS : les déchets, l'habitat et la construction, l'alimentation, les services à la personne ou encore le numérique. Comme nous avons pu le découvrir au travers des visites des structures nantaises le vendredi 15 février 2019, ce sont soit des activités productives à l'image de Bathô Chantier Naval Insolite, qui travaille sur le réemploi et la valorisation de bateaux en fin de vie en les transformant en logement ou en hébergement touristique, soit des services à la personne regroupés parfois au sein d'un même lieu comme ORA, Une oasis ressourçante au cœur de la jungle urbaine, un tiers lieu ouvert à tous pour apprendre, consulter un thérapeute, bouger, ralentir, se restaurer... Cette diversité de domaines fait qu'il est possible de vivre à Nantes en ayant exclusivement recours au circuit de l'ESS.

Cela implique des dispositions différentes sur la consommation des ressources, les circuits courts, les compétences mobilisées, l'innovation, le numérique, les nouveaux métiers, mais aussi la fabrication industrielle, le recyclage, la production primaire avec l'agriculture,... Avec l'instauration, en 2016, d'un schéma de promotion des achats responsables et solidaires, Lyon incite ses habitants à consommer plus près de chez eux.

### **Les ressources, ce sont aussi les ressources financières**

Au-delà de l'accompagnement technique, les acteurs doivent être soutenus financièrement, ce qui implique différents dispositifs : offre immobilière facilitatrice, aides financières... La ville de Nantes a mis en place, en 2014, le *Creative Factory*, un dispositif d'accompagnement accélérateur, dédié aux porteurs de projets culturels et créatifs à fort potentiel, implanté dans la région des Pays de la Loire. La Banque Populaire, partenaire du dispositif, accorde un prêt d'honneur de 15 000 euros à chaque entrepreneur. En 2017 c'est le prix annuel de l'innovation sociale qui a permis de soutenir certains projets.

En effet, toutes les initiatives sont possibles : les villes européennes peuvent s'inspirer des tontines en Afrique (association de personnes cotisant à une caisse commune dont le montant est remis à tour de rôle à chacune d'entre elles) pour développer d'autres dispositifs de micro-épargne et micro-crédit. Lancé en 2014 à Abidjan, dans un contexte de sortie de crise, le prix du centre incubateur ADO « jeune entrepreneur émergent » s'est, dès son lancement, présenté comme un programme économique d'urgence, ambitionnant d'allier initiative privée, innovation et lutte contre la pauvreté. En trois ans, cette aide a permis de financer et de former une centaine de promoteurs, de créer 241 emplois directs, de domicilier des premières installations, de créer une plateforme des entrepreneurs incubés et d'envisager des accords de partenariats internationaux.

Concernant la ressourcerie namuroise, le chiffre d'affaire global est de 1,4 millions d'euros, 1 million d'euros par la redistribution et 400 000 € de subsides publiques... Ces statistiques concernent un territoire de 100 000 habitants pour la ville et de 500 000 habitants à l'échelle de l'agglomération.

### **Faire reconnaître l'ESS : la question des labels**

Au delà des aides financières, d'autres dispositifs viennent soutenir les projets d'ESS. Il est important de développer une vie entre les acteurs, en évitant les situations de concurrence sur le peu de moyens qui est accordé aux structures qui en ont besoin. Les structures de l'ESS manquent de notoriété, c'est pourquoi il faut les mettre davantage sur le devant de la scène.

C'est bien le rôle des labels et des mises en marque qui ont été présentés au cours de ce séminaire, ce qui ne saurait se réduire à un simple *greenwashing* pour présenter une image plus attractive.

À Nantes, le réseau des Eco-solies et le Solilab, tiers-lieu expérimentaux de Solidarité et laboratoires dédiés à l'ESS, doivent servir comme une marque de coopération, un symbole de ralliement et de reconnaissance, un projet de faciliter et rassembler les compétences, et ce en toute neutralité entre la collectivité et les porteurs d'initiative de l'ESS...

« Lyon, ville équitable et Durable », label unique en Europe regroupant plus de 250 partenaires et « Namur, capitale du réemploi ! », ne sont pas seulement une nouvelle expression de marketing territorial, mais bel et bien un besoin de faire gage de qualité et d'authenticité, de permettre une reconnaissance en montrant que l'on maîtrise complètement la chaîne de valeur. Nous posons ici la question de l'importance des labels et de la transparence de l'information, donc de la confiance et de l'éthique.

### **Impliquer l'ESS, comme vecteur de valeur et d'amélioration du cadre de vie**

Au fond, la préoccupation centrale qui nous occupe aujourd'hui, ce n'est plus de nous habiller, de nous nourrir, de nous loger,... mais de nous habiller d'une certaine manière, de nous nourrir avec certains produits, de nous loger en respectant certaines valeurs au sens de Nathalie Heinich, sociologue française. Il y a du sens et une vraie stratégie politique à mobiliser les acteurs de l'ESS.

A Lyon, la Fabrique à manger a pour objectif de démocratiser l'alimentation biologique, locale, équitable et saine. Ainsi, désormais, le bio représente 45 % des achats dans les cantines. Nous n'attendons pas des biens industriels mais des biens « singuliers » qui ont une part d'usage mais aussi une part d'information « intrinsèque » : éthique, cohérence... Seule difficulté, comment nous assurer de la validité de notre choix de consommer et des enjeux à long terme ? La réponse mêle une part de confiance, une part de foi, une part de doute aussi...

Une fois la réponse trouvée, il s'agit de fabriquer les conditions de mise en œuvre de l'ESS en introduisant des règles, notamment dans le fonctionnement des marchés publics à l'exemple de l'instauration de clauses sociales et solidaires et de travail adapté proposé à Woluwe-Saint-Lambert. Les projets d'ESS participent ainsi à l'aménagement du territoire, via les projets de jardin partagé pour verdir les villes ou encore de traitement des déchets à Abidjan pour lutter contre la pollution.

- **Participer à la gestion des territoires**

Les projets d'ESS ne doivent pas être copiés d'un territoire à l'autre, mais doivent plutôt intégrer les projets en s'appuyant sur les particularités territoriales de chacun. L'idée étant de ne pas aller chercher ailleurs ce qui est disponible sur son territoire.

## L'ESS fait partie du paysage d'un territoire dans son environnement

Les acteurs de l'ESS sont devenus incontournables par le temps, leur nombre et leur place occupée. Mahel Coppey, vice présidente de Nantes Métropole en charge de l'ESS et de l'économie circulaire, estime que l'ESS fait partie du paysage d'un territoire.

Faire partie du paysage implique aussi de pouvoir prendre corps et donc avoir un lieu. C'est bien le sens d'Écossolies. Nous sommes dans un monde du virtuel, du conceptuel, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a une dimension matérielle qui reste incontournable. Faire lieu, c'est une autre manière de faire lien.

C'est aussi donner accès à un accueil et des moyens pour réaliser des projets... C'est ce que nous montre Liège quand l'agglomération entend repenser tout le système alimentaire en réutilisant les terres qui ne sont plus exploitées, en reliant ainsi la ville à la campagne. L'ESS est toutefois un secteur à part entière, qui doit figurer comme une priorité et qui doit être un secteur dont les politiques sont irréversibles... Les enjeux sont de taille pour les métropoles qui doivent se saisir des secteurs à fort potentiel.

## L'ESS couvre non pas un secteur mais toute une filière locale

À Namur, la ressourcerie montre qu'il est possible aussi de fabriquer de nouveaux circuits d'utilisation des ressources : récupération d'objets, gestion des stocks, reconditionnement, transformation et remise en circuit de distribution de vélos, meubles, électroménager... À propos du mobilier, l'« *upcycling* » par des transformateurs ou des designers permet de créer une valeur ajoutée. Il y a une ambition plus large que de seulement reprendre et de recevoir, grâce à la fabrication de nouveaux matériaux et de nouveaux biens.

À Abidjan, le retraitement du plastique constitue le défi à relever pour réduire la pollution et « économiser » les ressources naturelles. Il s'agit autant d'une question de politique nationale que d'une politique locale. Abidjan, c'est à la fois des zones urbaines, péri-urbaines, rurales... Comment optimiser l'utilisation de ressources locales ? Il y a un réel besoin aujourd'hui de restructurer la réflexion au sein de ce district ivoirien pour savoir ce qu'il faut consolider, ce qu'il faut améliorer, qui sont les acteurs qu'il convient de mobiliser : les citoyens d'abord, les entreprises, une coordination nécessaire pour faciliter les relations, faire la promotion d'une consommation durable, permettre la création d'emplois stables... Les objectifs sont la mise en place des conditions d'une ESS et d'une valorisation. Différents moyens existent pour y parvenir : mise en place d'échanges de biens, mise en place de plateformes physiques, réduction des gaspillages, collectes sélectives, etc.

Cela rouvre le problème du cadrage financier et des modalités de gestion : Quelle autonomie ? Faut-il ancrer le fonctionnement à la collectivité ? Faut-il une structure plus autonome ? La question de l'économie circulaire à Abidjan est posée avec acuité car il faut y gérer les déchets produits par 6 millions d'habitants.

- **Assurer la santé publique**

Les déséquilibres de la balance commerciale des matériaux et les difficultés de gestion des déchets de la construction conduisent à s'interroger sur les modalités d'une nécessaire transition matérielle, au même titre qu'on évoque actuellement la nécessité d'une transition énergétique.

### **Lutter contre le changement climatique**

Le modèle de production et de consommation qui prévaut depuis la révolution industrielle repose sur des ressources naturelles abondantes et un schéma d'économie linéaire. Ce modèle de développement a permis d'accélérer le « progrès » et à des milliards d'individus d'accéder à une certaine prospérité matérielle. Le fondement de la société de consommation trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux, d'emploi et de l'augmentation de la population mondiale. Nos prélèvements sur les ressources naturelles dépassent déjà largement la capacité à régénérer ces ressources.

Les impacts sur la nature ne cessent de croître et le poids des déchets devient un problème majeur à traiter. Le district d'Abidjan illustre bien à quel point la gestion des déchets est devenu un problème crucial : « Les déchets vous disent bonjour quand vous arrivez et au-revoir quand nous repartez »... Les sacs plastiques sont une calamité car il n'y a pas de traitement adéquat en aval. Le gouverneur d'Abidjan prend donc des petites actions pour faire réagir le gouvernement. L'économie circulaire et l'ESS sont une des réponses possibles pour réduire le prélèvement de ressources naturelles, la consommation d'énergie et la gestion de déchets tout en créant de la richesse et des emplois. Comment mettre en place les canevas pour donner un environnement sain à la population ?

### **Défendre le bien-être et le bien-manger**

En France comme dans d'autres pays, les circuits courts apportent une réponse à une exigence grandissante de produits du terroir, de tradition, d'authenticité et permet de restaurer le lien social entre consommateurs et producteurs, de valoriser les qualités de fraîcheur, d'innovation et de qualité nutritionnelle des productions, ainsi que de mieux connaître les produits.

En plus de contribuer au développement d'une consommation durable et responsable, dans son approche territoriale, le circuit court peut permettre de valoriser la production locale. Renforcer le lien entre le producteur et le consommateur traduit aussi un nécessaire renforcement du lien au territoire, même si une telle démarche n'exclut pas le développement d'autres formes de commercialisation comme les ventes à distance. Les thèmes qui sont particulièrement présents au travers des projets d'ESS correspondent aux questions de l'alimentation et des services à la personne.

Joëlle Saive, porte parole de la ville de Liège pour l'AIMF, nous a présenté par diverses initiatives la refonte de tout le système alimentaire liégeois : programme de développement de l'économie alimentaire locale, insistance sur la question des circuits courts, lutte contre le grignotage des terres... En 2018 à Nantes, la lauréate du prix de l'innovation sociale est une entreprise qui entend mettre en œuvre les conditions pour « bien vieillir à Nantes » en mêlant les préoccupations d'habitat, de services à la personne, avec des dispositifs de services, des espaces communs, accompagnement santé, etc.

## Conclusion

Les valeurs portées par l'ESS et la vision différente de la place de l'économie dans nos sociétés qu'elle nous amène à adopter, en font un sujet éminemment politique : la solidarité et l'utilité sociale, la gouvernance démocratique et participative ainsi que la répartition équitable des bénéfices. L'addiction aux énergies fossiles de notre modèle économique actuel, génère une activité économique qui ne paraît plus soutenable et des inégalités au sein de la population mondiale. Nous sommes à un passage aux limites économiques, écologiques et sociales. De ce constat est né l'engagement des territoires pour soutenir une économie plus vertueuse, via l'Économie Sociale et Solidaire, qui se co-construit par l'ensemble des acteurs du territoire.

Les activités menées dans ce cadre redeviennent socialement utiles et permettent à chaque individu de mobiliser (et non d'exploiter) ses capacités. Cette notion de capacité a été proposée par Amartya Sen à partir de 1979. Il en a précisé la définition en 1999 dans un livre, *Development as freedom* : « je soutiens, depuis un certain temps maintenant, que dans de nombreux cas d'évaluation, 'l'espace' approprié est (...) celui des libertés réelles (*substantive freedoms*) – les capacités (*capabilities*) – de choisir une vie que l'on a des raisons de valoriser » (Sen 1999, p. 74). C'est bien ici la question de l'inclusion des populations. Il y a toujours une prise de risque : le résultat parfait n'existe pas... Pire, il y a sans doute toujours une part d'absolu qui est inaccessible dans la réalisation. L'ESS est une démarche qui peut engager vers l'utopie : celle de produire sans salir, celle de commander sans asservir, celle de consommer sans gaspiller, celle de favoriser l'émulation et l'innovation sans la violence de la compétition... Mais il ne faudrait pas réduire les compromis nécessaires pour agir à des compromissions sous peine d'interdire toute évolution.

Une seconde conclusion vise à relever les méfiances de plus en plus grandes à l'endroit des « institutions », des structures dont le fonctionnement, la gouvernance semble « déborder » une horizontalité bien commode. Selon le sociologue américain Yascha Mounk, ce sont les échos que l'on retrouve dans l'expression davantage exprimée d'une méfiance à l'endroit de la démocratie : « le peuple contre la démocratie ». Pour autant le passage par l'institution peut être un véritable levier pour engager un projet d'ESS : « être ensemble pour être plus forts » comme nous l'avons remarqué via les exemples des Écossolies à Nantes, ou encore des Grignoux à Liège. L'accompagnement des collectivités donne une force de frappe, produit de la visibilité, produit aussi de l'institutionnalisation... Mais la méfiance gagne selon le sondage annuel du CEVIPOF sur la confiance dans la vie politique : « je fais confiance aux gens que je connais personnellement »... Comment maintenir le cap, croître, tout en étant capable de garder les espérances de la jeunesse.

Dans un entretien au Monde, il y a quelques jours, Edgar Morin disait tout la difficulté de cet exercice « J'ai gardé mes inspirations adolescentes tout en perdant mes illusions », c'est un dilemme faustien.



# Calendrier 2019

## **Février 2019 :**

séminaire ESS à Nantes et comptes rendus

## **Mars – Avril 2019 :**

recueil des témoignages

et

rédaction des articles par l'institut de Géoarchitecture

## **Mai 2019 :**

relecture conjointe avec l'AIMF et Nantes métropoles

## **Juin 2019 :**

mise en page du magazine par l'AIMF

## **Septembre 2019 :**

sortie du numéro 12 spécial ESS

## Tableau à double entrée

Ce tableau reprend à la fois les villes membres de la commission permanente de l'AIMF « Villes innovantes » ainsi que la proposition de séquence de Lionel Prigent : intégrer les populations, promouvoir la démocratie, économiser les ressources et valoriser le patrimoine, participer à la gestion des territoires, et assurer la santé publique. Il a pour objectif de nous permettre d'orienter les thèmes des articles qui devront composer le sommaire de Raisonance. Toutes les villes membres de la Commission peuvent ainsi envisager leur contribution à ce numéro.

	<b>Intégrer les populations</b>	<b>Promouvoir la démocratie</b>	<b>Économiser les ressources et Valoriser le patrimoine</b>	<b>Participer à la gestion des territoires</b>	<b>Assurer la santé publique.</b>
<b>Abidjan (Côte-d'Ivoire)</b>					
<b>Bordeaux (France)</b>					
<b>Genève (Suisse)</b>					
<b>La Fayette (Louisiane, USA)</b>					
<b>Lausanne (Suisse)</b>					
<b>Liège (Belgique)</b>					
<b>Lyon (France)</b>					
<b>Montréal (Canada)</b>					
<b>Magog (Canada)</b>					
<b>Namur (Belgique)</b>					
<b>Nantes (France)</b>					
<b>Québec (Canada)</b>					
<b>Rennes (France)</b>					
<b>Tbilissi (Géorgie)</b>					
<b>UMQ (Canada)</b>					
<b>Woluwe-Saint-Lambert (Belgique)</b>					

# **MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION**

